

LE SERVICE PUBLIC EST NOTRE RICHESSE. MOBILISONS-NOUS !

« *Il faut en finir avec un modèle social qui ne marche pas !* ». Cette déclaration de guerre de Nicolas Sarkozy n'a pas été suffisamment prise au sérieux. Rappelons-nous les débats d'il y a un an pour savoir s'il y avait rupture ou simple aggravation ! Les choses sont claires. « *Il faut en finir...* » (et non simplement « réformer », on voit qu'ils font ce qu'ils disent) « *...avec un modèle social* ». C'est bien la fin d'une société solidaire. C'est sur le fond qu'il faut nous y opposer, et non sur la forme

« qui ne marche pas » – argument redoutable qui permet de faire passer la casse, sous couvert de réformes.

C'est donc à ce niveau que l'appel lancé par 60 personnalités s'est placé.

SOMMAIRE

Vous trouverez dans ce dossier sur la RGPP (dont les conséquences sont terrifiantes) :

■ p. 27 : Conséquences sur les CAP dans la Fonction publique

■ p. 28 : Le sombre rapport Silicani.

■ p. 29 : L'hôpital public en danger.

■ p. 30 : La culture dans le viseur.

■ p. 32 : La mort annoncée du Palais de la découverte.

■ p. 33 : La fin de Jeunesse et Sports.

■ p.34 : Attention à vos assiettes !

La RGPP – Réforme Générale des Politiques Publiques – porterait mieux son nom si l'on disait « Régression » ou « Restriction » et non « Réforme » ! C'est en effet une entreprise systématique et soigneusement organisée de casse générale des politiques publiques et du statut des fonctionnaires, l'une ne pouvant pas aller sans l'autre.

Le 4 avril, le second Comité de modernisation annonce 166 mesures frappant les politiques sociales, le 17 avril le rapporteur Silicani rend son « livre blanc » et le Sénat adopte, mardi 29 avril 2008, le projet de loi relatif à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction publique, tandis que dans les ministères les restructurations s'accroissent : fusion ANPE-UNEDIC, fusion de la direction du Trésor et de celle des Impôts, fusion des DDE (équipements) et des DDAF (Agriculture et Forêts), création d'une agence du remplacement dans l'éducation nationale, réorganisation managériale de la Culture, etc.

La RGPP comme toutes les réformes de l'Etat joue sur quatre chantiers. La force de ce gouvernement est de tenter de les mener tous de front et simultanément pour diluer les résistances, que ce soient celles des agents, celles des hautes administrations attachées à leurs missions (et à leurs prérogatives, à leurs bureaux), celles des usagers attachés aux services rendus et *in fine* celles des élus, qui peuvent être de fervents défenseurs des « réformes » tant qu'elles ne touchent pas « leur » maternité, école ou tribunal.

Quatre chantiers...

Le premier chantier est budgétaire. Ce sont les dramatisations et les mensonges sur la dette, le déficit, le budget. C'est là que sont d'abord touchées les politiques sociales avec une détermination non seulement à réduire les pres-

tations (logement) mais ainsi à récupérer les « matelas » produit par une saine gestion. C'est la généralisation des PPP (partenariats public-privé) qui offrent aux banques, aux groupes de BTP et aux marchands de services, type Veolia ou Aventis, le financement, la construction et l'entretien des locaux que la puissance publique (état, collectivité territoriale) devra ensuite louer pendant de longues durées. La privatisation passe par là.

C'est aussi un chantier structurel. C'est la fusion des directions générales au détriment des missions. On en lira les conséquences diverses au MEEDDAT⁽¹⁾ et à la Culture. C'est la construction d'un état local, sous la coupe des préfets de région, véritables proconsuls n'ayant de compte à rendre qu'à leur ministre de tutelle, c'est-à-dire celui de l'intérieur ! On lira les conséquences par exemple sur les missions de Jeunesse et Sports.

C'est ensuite le volet GRH, indispensable complément mais qui ne peut fonctionner sans les précédents. Supprimer un fonctionnaire sur deux, donc 160 000 postes, n'est pas aussi simple qu'on le croit. Il faut éviter la mobilisation des agents et contourner les obstacles statutaires, celle des usagers qui veulent le maintien et la garantie des services publics de proximité, celles des élus, très sensibles à leur électorat ! Il faut donc des outils de mutualisation extrêmement forts et des moyens de pression permettant d'imposer un « volontariat » qui garantisse le passage en douceur. C'est l'objet du rapport Silicani, et de sa version Pochard dans l'éducation, de la loi de mobilité et du projet de réforme des CAP pour l'instaurant retouqué.

Le dernier volet est celui de la réforme « qualitative », celle pour les usagers, qui permet de vendre tout le reste. Administration électronique, charte Marianne...

Mener la contre-offensive !

Face à une telle offensive tout azimut, les batailles se mènent tout à la fois ministère par ministère (Culture, Finances, Education...) avec quelques succès comme au MEEDDAT, et aussi globalement. Ce fut l'objet de la grève du 15 mai contre la RGPP. C'est le sens de l'appel « *le service public est notre richesse* » lancé par plus de 60 personnalités (universitaires, syndicalistes, militants associatifs, élus, écrivains, etc.)⁽²⁾, qui a déjà recueilli près de 40 000 signatures. Car plus que jamais, on ne peut se



PHOTOS: J.M. MIGNEAU



CAP: LA « BOITE À OUTIL » DE LA GRH...

Ce qui vient de se passer (nous ne parlons pas du débat sur la signature mais des négociations) sur la question dite du « dialogue social dans la Fonction publique » est une illustration parfaite de la capacité de ce gouvernement à ne négliger aucun terrain, aucun outil, indispensable à sa RGPP.

La conférence Fonction publique s'était conclue le 14 décembre 2007 sur l'annonce d'ouverture début 2008 d'une négociation sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. Elle s'est ouverte le 21 février 2008 pour s'achever le 6 mai.

Le texte proposé par le gouvernement était une véritable « boîte à outils de la mise en œuvre du volet GRH de la RGPP ». Evolution des CTP, dans leur composition, quant à leur surface, privilégiant l'interministériel et les sites, quant à leur champ de compétence. Mais c'est surtout dans l'évolution des CAP que résidaient toutes les arrières pensées ministérielles. En lien avec la loi de mobilité et le rapport Silicani vers une Fonction publique de métier, il lui faut en effet remettre en cause et « assouplir » les instances que sont les CAP, basées sur les corps qui permettent aux personnels de faire valoir tous leurs droits face aux pressions et contournement de l'administration.

Le texte prévoit la possibilité de créer des CAP communes à plusieurs corps au niveau national comme au niveau territorial afin de favoriser « la constitution d'assiettes de gestion pertinentes aux échelons déconcentrés... ». Il remet en cause le rôle classique des CAP examinant de façon automatique de nombreux éléments de la carrière des personnels. Leurs compétences directes seraient limitées aux seules décisions d'avancement, aux décisions disciplinaires et aux licenciements. Ainsi, les mutations des personnels échapperaient à tout examen contradictoire avec l'administration, ouvrant la porte à des affectations discrétionnaires, en dehors de toute transparence et sans garantie du respect de règles communes et d'égalité de traitement. Sur ces questions, les CAP ne seraient saisis qu'en cas « de demande de l'agent, de toute décision qui lui est défavorable »...

Ce n'est donc pas par hasard si l'ensemble des organisations syndicales, dont bien sûr la FSU, est monté vent debout contre ces textes. Obligeant au final le gouvernement à mettre de côté le texte CAP, dont Santini répète pourtant qu'il est indispensable aux projets gouvernementaux. Mais avec les nouvelles règles arrachées elles aussi dans le volet général sur « l'accord majoritaire » et l'expression de la FSU, de la CGT, de la CFDT, de FO, de Solidaires et de l'UNSA contre ce texte, le gouvernement est obligé de reporter la chose.

Ce qui nous intéresse ici c'est de démontrer combien, contrairement au passé, le pouvoir tente de se donner tous les moyens et suit tous les dossiers à la fois pour faire passer sa politique. Là comme dans d'autres domaines la mobilisation syndicale aura permis non pas de bloquer définitivement mais de retarder et donc de laisser plus de temps pour mobiliser les personnels. ●



Le 18 mai, à Paris.

contenter de résister. On comprend bien que si l'on ne combat pas, en proposant de véritables réformes qui améliorent le système et luttent autrement contre ce « qui ne marche pas », on ne réussira pas à bloquer une telle offensive.

Comme le disent, entre autres, Guillaume Duval¹⁾ et Alternatives économiques, le problème n'est pas que nous ayons des dépenses publiques et des taux de Prélèvements Obligatoires comparables à ceux des pays du Nord, mais qu'avec ces chiffres nous maintenions une société fondamentalement « inégalitaire et élitiste » plus anglo-saxonne que suédoise.

Les échecs, les carences, les impuissances – que nous dénonçons et combattons à juste titre, mais sans grand succès – d'un système social que nous devons continuer à défendre bec et ongles, font évidemment la force des attaques et du discours présidentiel.

Bien sûr nous affirmons – et le dernier appel « le service public est notre richesse » le fait à nouveau – que nous voulons défendre et transformer les services publics, mais nous donnons-nous les moyens d'être crédibles ? Parmi la population qui subit durement les carences de ces services publics, tant territoriales que sociales, comme d'ailleurs parmi ceux de nos collègues qui vivent dans leur travail quotidien, et parfois souffrent, de ces incapacités ?

Cette bataille là est une priorité absolue. Nous le disons, faisons-le !

Et cela devrait conduire tous les syndicalistes à comprendre que les batailles « corpos », aussi légitimes soient-elles, que les résistances, aussi indispensables soient-elles, ne peuvent se dispenser de la reconquête de ce

terrain idéologique fondamental. Lorsque Fillon, pour son premier anniversaire, se félicite d'avoir amené le débat sur son terrain idéologique, il sait, lui, que c'est déjà la moitié du chemin.

Il nous faut donc connaître très précisément, comprendre et analyser les résistances, populariser notre contre-discours et construire les mobilisations qui seules nous permettront de gagner. C'est l'objet de ce dossier que d'y contribuer modestement. ●

JEAN-MICHEL DREVON

1) Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.
2) Liste consultable sur le site <http://service-public-notre-richeesse.fr/>
3) Guillaume Duval, « Sommes-nous des paresseux ? », édition du Seuil.